

Chargé de gestion locative (H/F)

13015 MARSEILLE [Accéder à l'annonce en ligne](#) 

 Contrat de travail temporaire

 28/09/2026

 Durée : 25 jours

 Temps plein

 Ouvert aux personnes en situation de handicap

L'entreprise

L'agence Ergos Marseille fait partie du réseau Actual, expert en solutions d'emploi, dédié à l'accompagnement des candidats dans la réussite de leurs projets professionnels au cœur de la région marseillaise.

Notre client, un acteur majeur spécialisé dans la construction d'autres bâtiments, s'appuie sur une solide expertise technique pour réaliser des projets d'envergure, en faisant appel à notre expertise en recrutement pour renforcer ses équipes opérationnelles.

Le poste

Vous êtes à la recherche d'une nouvelle opportunité professionnelle à Marseille ? Rejoignez notre équipe en tant que Chargé de gestion locative (h/f).

Dans le cadre de cette mission, vous serez en charge de la gestion locative, financière et administrative de nos dossiers, garantissant ainsi un suivi rigoureux et de qualité pour nos clients.

Ce poste est à pourvoir dans le cadre d'un contrat dès que possible. Il s'agit d'une mission à temps plein, basée sur une durée de travail de 35 heures par semaine.

Si vous êtes organisé(e), rigoureux(se) et doté(e) d'un excellent sens du relationnel, nous serions ravis d'étudier votre candidature !

Le profil recherché

Pour exceller en tant que Chargé de gestion locative, vous devez démontrer une rigueur administrative exemplaire ainsi qu'une excellente maîtrise de la relation client. La gestion quotidienne des dossiers exige une capacité d'organisation infaillible et une réelle aisance avec les outils informatiques de gestion immobilière.

Le candidat idéal possède idéalement une formation de niveau Bac+2 en professions immobilières et justifie d'une expérience significative sur un poste similaire. Votre sens de la médiation, votre diplomatie et votre réactivité seront vos atouts majeurs pour assurer le suivi technique et administratif des biens dans le respect des cadres juridiques en vigueur.